

Compte-rendu des délibérations

Séance du 11 Janvier 2021

L' an 2021 et le 11 Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu inhabituel lié à la crise sanitaire, SALLE POLYVALENTE sous la présidence de LENOIR Daniel, Maire.

Présents : M. LENOIR Daniel, Maire, Mmes : BESSÉ Marie-Françoise, BEUTIER Fanny, CHAILLOU Laëtitia, CHOINET Patricia, FLOCTEL Séverine, LEGRAS Mélodie, LESAULNIER Régine, PAILLARD Mickaëlle, SASSIER Sandrine, MM : AEBI Gérard, BERG Alain, BRÉHIN Éric, CAILLAUD Pascal, DUTERTRE Bastien, MAIGNAN Jean-Louis, MIR Roger, PEZARD Sébastien, ROULAND Michel

Excusés ayant donné procuration : Mmes : BOURG Céline à Mme LEGRAS Mélodie, LEFEVRE Pascaline à Mme PAILLARD Mickaëlle, M. RENAULT Jean-Michel à M. BERG Alain

Excusé : M. CHOPIN Yannick

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 19

Date de la convocation : 05/01/2021

Date d'affichage : 06/01/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA MAYENNE

le : **13/01/2021**

et publication ou notification

du : **18/01/2021**

A été nommé secrétaire : M. DUTERTRE Bastien

Objet des délibérations adoptées à l'unanimité

Monsieur le Maire fait en préliminaire approuver le compte-rendu de la séance du 07 décembre 2020 : pas d'objection sur le contenu.

I - TRAVAUX-URBANISME

- Complexe sportif :

Après avoir lancé une consultation pour le projet de construction d'un complexe sportif communal (vestiaires et tribunes de foot), **3 offres** ont été reçues. C'est l'offre du groupement composé de **la SARL BLEU D'ARCHI du Mans (Mandataire) et de la SARL LCA de Laval, bureau d'études**, qui a été retenue au taux de **7%**, soit **35 000 € H.T.**, avec comme maître d'oeuvre **la SARL BLEU D'ARCHI**.

☐☐ INFORMATIONS ☐☐

- Conseils municipaux :

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- **le lundi 22 février 2021,**
- **le lundi 22 mars 2021,**
- **le lundi 19 avril 2021,**
- **le lundi 28 juin 2021.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 13/01/2021
Le Maire
Daniel LENOIR